

Plan de ruptures conventionnelles collectives : 2400 postes supprimés ?

<!DOCTYPE html PUBLIC "-//W3C//DTD HTML 4.01//EN">
<html>
<head>
<title>Tract CGT</title>
<style type="text/css">
body {
font-family: Georgia, "Times New Roman",
Times, serif;
color: red;
background-color: #d8da3d }
h1 {
font-family: Helvetica, Geneva, Arial,
SunSans-Regular, sans-serif

A l'issue de la réunion du Country Board Social qui s'est tenue le 20 janvier 2026, nous avons appris que la direction entend imposer, par des méthodes brutales, un projet scandaleux de réduction drastique des effectifs, cyniquement déguisé en plan de RCC*.

Deux raisons sont évoquées pour "justifier" le carnage : une réorientation des activités du groupe vers les métiers de l'IA et la mauvaise conjoncture économique.

Mais qu'en est-il vraiment ?

Si le chiffre d'affaires en 2025 n'est pas encore connu officiellement les chiffres des 9 premiers mois affichent une légère baisse en 2025 en France (5 % environ). Mais Capgemini a déjà anticipé cette baisse puisque les effectifs en 2025 sont eux aussi en baisse de 5 %.

Quant à l'IA, le groupe nous fait payer son absence de plan de formation et de compétences sur le sujet. Il ne suffit pas de faire de la communication pour s'adapter.

Alors pourquoi cette saignée supplémentaire de 6 % des effectifs ?

Que vont devenir les 2400 emplois supprimés ?

Délocalisation (le véritable terme pour l'offshore) ?

Ou alors faudra-t-il faire le même chiffre avec 2400 collègues en moins ?

Quels seront les critères ? Quel impact sur la santé des salarié·es ?

Allons-nous être mis en concurrence entre nous ?

Que va-t-il se passer si les quotas de volontaires ne sont pas atteints ?

La direction évoque aussi de la mobilité interne mais sans plus de détails ...

On le voit, cette annonce nous concerne toutes et tous directement et pas seulement les quelques salarié·es sur le départ qui profiteraient de l'aubaine.

La méthode interroge autant que la justification.

2400 suppressions de postes, et combien de dividendes en 2026 ?

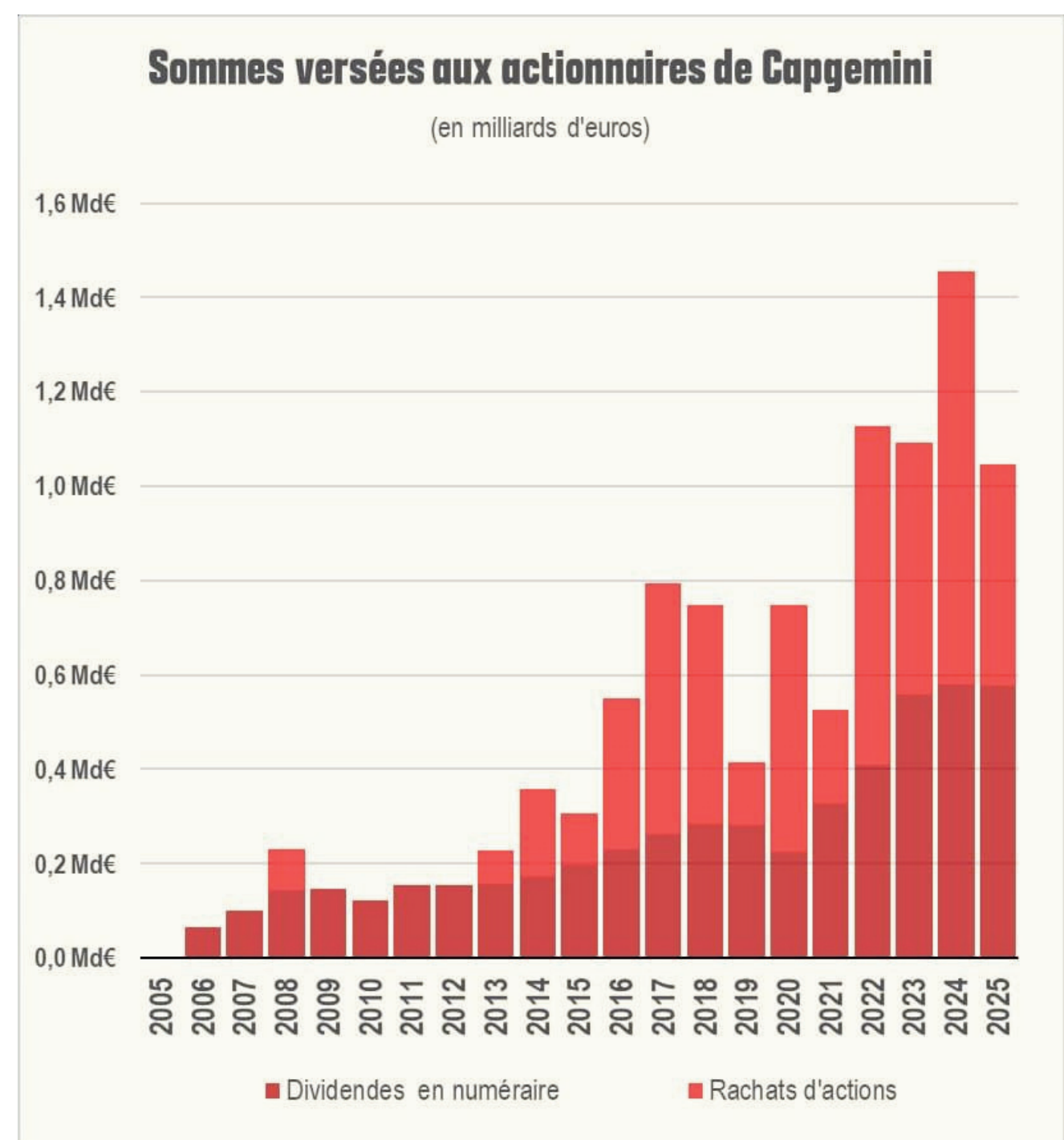
Avant même d'informer les représentant·es du personnel, la direction a choisi de communiquer à la presse et auprès des marchés, mettant les salarié·es devant le fait accompli.

Le calendrier est volontairement serré et précipité : lancement quasi simultané de la communication, de la consultation et de la négociation, sans laisser le temps aux Instances Représentatives du Personnel ni aux dispositifs prévus par le Code du travail de rendre compte de leur expertise.

Cette fuite en avant organisée vise à court-circuiter le débat collectif et étouffer les contestations. Derrière les discours lénifiants, la direction piétine nos droits, méprise les salarié·es et tente de faire passer en force des suppressions massives d'emplois.

Cette annonce arrive alors que la négociation sur les salaires a déjà commencé et que les restitutions de CED ont débuté.

Quel vont être le rôle et la position des syndicats ?



Face à cette manipulation, la position de la CGT Capgemini est claire :

- Le maintien de tous les emplois est un impératif non négociable, d'autant plus quand les résultats du groupe demeurent positifs. Mi-février seront publiés les résultats du groupe. Nous verrons si le conseil d'administration est aussi alarmiste. **Il est permis d'en douter car le groupe a en 2025 :**

- **donné plus d'un milliard aux actionnaires (1 045 M€) sous forme de dividendes (578 M€) et de rachats d'actions (467 M€).**
- **dépensé 2, 8 Milliards d'euros pour acheter la société WNS spécialisée en Intelligence Artificielle**

Pour rappel, 6 Milliards d'euros de rachat d'actions sont planifiés sur les 4 prochaines années (~1,5 Md€/an) ...

- L'évolution des postes et des compétences doit s'accompagner de véritables plans de formation et de reconversion sans pertes d'emplois ni mobilité forcée
- Les procédures légales et le rôle des représentants du personnel doivent être respectés
- Nous réaffirmons que cette fuite en avant pour toujours plus de rentabilité n'est pas acceptable : Après les réorganisations, regroupements de bâtiments, etc. Le groupe s'attaque désormais à nos emplois. C'est une spirale sans fin qu'il faut absolument stopper.

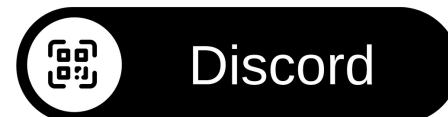
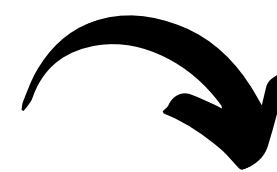
D'un point de vue plus large les salarié·es ne devraient pas être de simples variables d'ajustement dans de basses manœuvres financières. Ils et elles pourraient être pleinement partie prenante des processus de décision qui concernent notre bien commun, l'entreprise.

Ce qui se prépare nous presse à nous organiser collectivement. Il nous appartient de dépasser la stupeur que cherche à instaurer la direction et de mettre en commun nos idées pour instaurer un rapport de force à même de déjouer l'attaque inédite qui nous est faite.

Nous proposons une Assemblée Générale sur Discord ce vendredi 23 janvier à partir de 12h30.

Celle-ci sera l'occasion de partager nos positions afin de décider démocratiquement des formes d'organisation et d'action à mettre en place pour construire efficacement la riposte. D'ici là, n'hésitez pas à discuter avec vos représentant·es CGT.

Ensemble refusons la résignation !



CONTACT ET RESEAUX

<https://liens.lacgtcap.org/>



contact@cg-tcapgemini.fr

ON EST LA CGT